

cress Nouvelle-Aquitaine



ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE


Diagnostic
TERRITORIAL
DE LA CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE

- P.3** | L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN BREF
- P.4** | HALTE AUX IDÉES REÇUES SUR L'ESS
- P.5** | LE POIDS DE L'ESS EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE
- P.6** | EXEMPLES DE PROJETS DE L'ESS EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE
- P.8** | 6 LEVIERS DE SOUTIEN À L'ESS EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

ÉDITO

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS), vous en avez entendu parler et vous aimeriez en savoir plus ? Quels sont les acteurs économiques concernés ? Quel est son poids dans l'économie locale ? Quels domaines d'activités implique-t-elle ? Quels sont les exemples de structures de l'ESS en proximité ? Autant de questions auxquelles la Fédération Châtaigneraie Limousine propose de vous apporter des réponses.

Ce document synthétise un diagnostic qu'elle a mené pendant un an (d'octobre 2022 à octobre 2023) avec la CRESS (Chambre Régionale de l'ESS) Nouvelle-Aquitaine, pour mieux connaître et comprendre l'ESS sur son territoire. Avec ce travail, elle affirme son engagement en faveur de l'ESS et de ses initiatives inspirantes pour s'adapter aux transformations sociétales.

LA FÉDÉRATION CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Structure de développement local, la Fédération Châtaigneraie Limousine impulse une dynamique de développement sur 44 communes du sud-ouest de la Haute-Vienne, regroupées au sein de 4 communautés de communes (Val de Vienne, Pays de Nexon - Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix, Briance Sud Haute-Vienne).



L'Économie Sociale et Solidaire en bref

Qu'est-ce que l'Économie Sociale et Solidaire ?

L'Économie Sociale et Solidaire, ce sont des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, qui prônent une autre façon de faire l'économie. L'ESS regroupe des acteurs économiques de droit privé appliquant 3 principes de fonctionnement :

- › La poursuite d'une utilité collective ou sociale ;
- › Une gouvernance démocratique : des dirigeant-es élu-es et des prises de décision suivant le principe « 1 personne = 1 voix » ;
- › Un partage des richesses encadré : des excédents prioritairement destinés au maintien et au développement de l'activité.

Ces principes sont valables pour l'ensemble des organisations qui composent l'ESS, regroupées en 5 familles juridiques :

- › Les associations (loi 1901) ;
- › Les coopératives ;
- › Les mutuelles ;
- › Les fondations ;
- › Les sociétés commerciales de l'ESS.

› La loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 a posé les éléments d'un cadre juridique de l'ESS et a marqué la reconnaissance législative de ce modèle entrepreneurial.

Quel accompagnement dans l'ESS ?

La Fédération Châtaigneraie Limousine, en lien étroit avec ses communautés de communes membres :



Informe, conseille et accompagne les projets de l'ESS ;



Peut apporter à certains projets de l'ESS un soutien financier avec son programme européen local 2021-2027 ;



S'appuie sur d'autres acteurs pour un accompagnement sur-mesure des projets de l'ESS. Exemple : l'incubateur LIESS 87 accompagne l'émergence de projets de l'ESS créateurs d'emplois.

La Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) a quant à elle un rôle de représentation et de structuration de l'ESS dans sa région. Elle soutient le développement et la consolidation des structures de l'ESS ainsi que leur mise en réseau.

Pourquoi soutenir l'ESS ?

Parce que l'ESS contribue à la qualité de vie et rend le territoire plus attractif !

Soutenir l'ESS, c'est :

- › Encourager la création d'emplois de proximité et d'entreprises non délocalisables ;
- › Promouvoir un développement économique inclusif du territoire. L'ESS est souvent le premier employeur en milieu rural : c'est une des rares formes d'économie privée à investir des zones défavorisées ;
- › Apporter des réponses à des besoins non satisfaits des habitant-es. Services culturels, sportifs ou de santé accessibles à toutes et tous, etc., ils contribuent à la qualité de vie et sont un élément essentiel de l'image du territoire ;
- › Impliquer les citoyen-nes dans la vie économique locale. L'ESS contribue à l'émancipation de chacune par son travail et ses engagements bénévoles, par l'éducation populaire et la culture. Elle permet aux habitant-es de s'impliquer concrètement dans les transitions écologiques et énergétiques (circuits courts alimentaires, réemploi, énergies citoyennes, etc.) ;
- › Créer du lien social et favoriser le « vivre ensemble ». L'ESS lutte contre les inégalités et contre toutes les formes de discrimination (handicap, genre, origine sociale, etc.), et réduit les tensions sociales.

Halte aux idées reçues sur l'ESS



IDÉE REÇUE
N°1

L'Économie Sociale et Solidaire est marginale dans l'économie.

› En réalité

L'Économie Sociale et Solidaire n'est pas l'économie dominante mais sa contribution n'est pas marginale. À l'échelle nationale, l'ESS représente aujourd'hui environ 2,6 millions de salarié-es et environ 1 emploi sur 10 dans l'ensemble de l'économie. En Nouvelle-Aquitaine, elle compte près de 250 000 salarié-es et représente 11,5 % de l'emploi total.

En Châtaigneraie Limousine, 1 emploi privé sur 5 relève de l'ESS et 1 établissement employeur sur 10 appartient à l'ESS. Par exemple, l'Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon (AAJPN) a employé 26 salarié-es (dont 14 permanent-es) sur l'année 2022, pour 10 ETP (Équivalent Temps Plein). Au-delà de l'emploi, le bénévolat et les actions d'utilité sociale, culturelles, éducatives, créatrices de liens entre les habitant-es, sont mal évalués alors qu'ils contribuent fortement au bien-être social.



IDÉE REÇUE
N°2

L'ESS ne vit que de subventions, c'est de la concurrence déloyale.

› En réalité

Les structures de l'ESS hybrident leurs ressources avec des fonds privés, leur propre production (de biens ou services) et des fonds publics. En 2017, la part des financements publics représentait 44 % des ressources financières des associations (source : Tchernonog et Prouteau 2019).

Ces financements publics peuvent prendre la forme de subventions, de dons ou de prêts de locaux/matériels. Ils se font en contrepartie de services d'intérêt public rendus aux habitant-es ou au territoire. Ils font l'objet d'un compte rendu de la part du monde associatif et de contrôles obligatoires, au même titre que les autres entreprises bénéficiaires d'aides publiques. Au contraire, le risque que l'argent public serve des intérêts personnels (ex : versement de dividendes) est limité par la non-lucrativité.



IDÉE REÇUE
N°3

L'ESS est une économie à part qui ne s'adresse qu'à des initié-es.

› En réalité

Par définition, le projet d'une structure de l'ESS sert un collectif de citoyen-nés, habitant-es, salarié-es, et non l'intérêt d'une seule personne. L'ESS est une économie collective qui s'appuie sur la force du groupement de personnes pour durer dans le temps, répondre à une utilité collective ou sociale et s'adapter à des besoins locaux.

À titre d'exemple en Châtaigneraie Limousine, les tiers-lieux « La Ruelle » (Ségur-le-Château) et « Le Temps de Vivre » (Aixe-sur-Vienne) sont portés par une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Ils réunissent chacun une quarantaine de coopérateur-rices. Aussi, les mutuelles de santé et d'assurance luttent contre les discriminations et la sélection des risques opérées par leurs homologues lucratifs, et assurent une égalité de traitement de chaque adhérent-e, quel que soit son âge et son état de santé.



IDÉE REÇUE
N°4

L'ESS, ce n'est pas sérieux et pérenne.

› En réalité

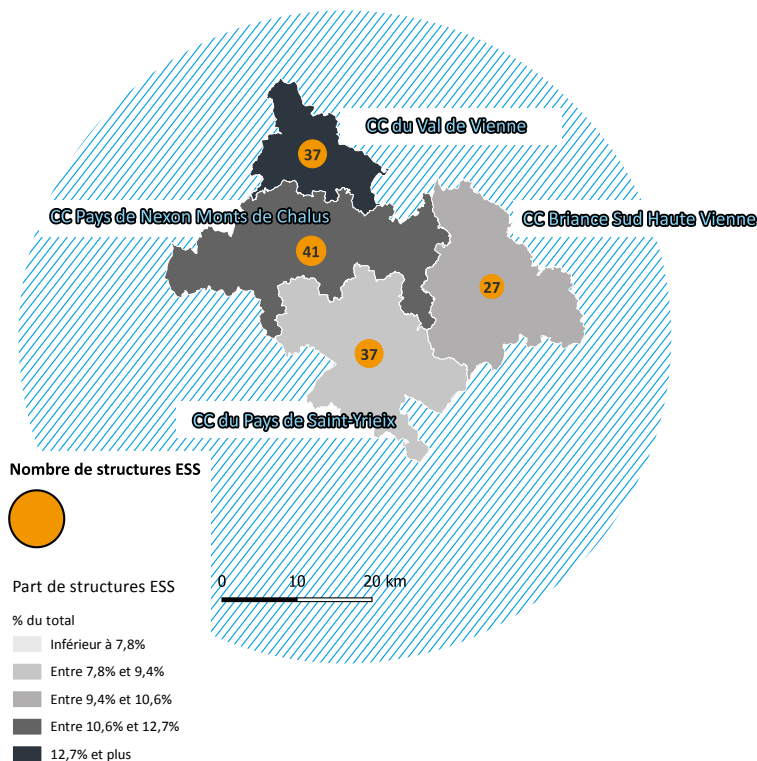
L'ESS s'avère très résiliente aux grandes mutations économiques. Les SCOP (Société Coopérative de Production) sont par exemple plus pérennes que les entreprises de l'économie conventionnelle. Le taux de pérennité à 5 ans continue d'augmenter : il est de 76 % pour les coopératives du mouvement en 2022 contre 61 % pour l'ensemble des entreprises françaises (source : INSEE). Ce taux est en augmentation de 3 points par rapport à 2021.

En Châtaigneraie Limousine, plusieurs structures se distinguent également par leur longévité. En 2022, l'AAJPN a fêté ses 20 ans et l'association des Amis des tuileries du Limousin ses 30 ans.

Le poids de l'ESS en Châtaigneraie Limousine

Quelques chiffres clés de l'ESS en Châtaigneraie Limousine

Source : Observatoire régional de l'ESS d'après INSEE-FLORES 2019



À noter

Les chiffres ci-dessus se concentrent sur l'emploi. Bien qu'elles fassent statutairement partie de l'ESS, de nombreuses associations non-employeuses ne sont donc pas comptabilisées. Elles sont à l'origine de nombreuses activités.



142 établissements de l'ESS employeurs répartis sur 4 communautés de communes



1 149 salarié-es de l'ESS



1 emploi privé sur 5 relève de l'ESS



Au moins 1 structure de l'ESS employeuse dans les $\frac{3}{4}$ des communes



Près des $\frac{3}{4}$ des structures de l'ESS employeuses sont des associations

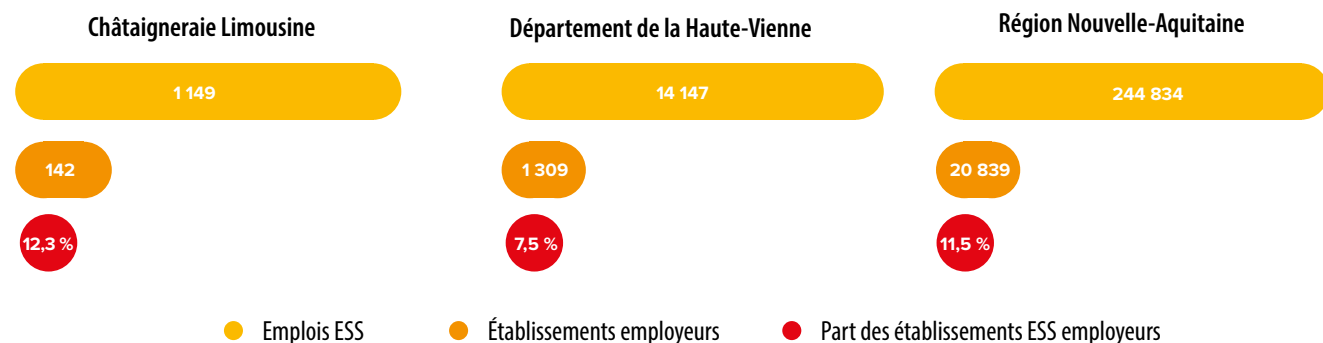


Une part importante de coopératives (21%) au sein des structures de l'ESS employeuses

Une dynamique de création en Châtaigneraie Limousine

Une quinzaine d'initiatives de l'ESS se sont structurées ou ont émergé ces 5 dernières années : le tiers-lieu « La Ruelle » à Ségur-le-Château, l'espace « La Quincaill'&vous » à Flavignac, le lieu hybride « Lulu la coussacoise » à Coussac-Bonneval, etc.

Place de l'ESS en Châtaigneraie Limousine, dans le Département de la Haute-Vienne et en Région Nouvelle-Aquitaine



Source : Observatoire régional de l'ESS d'après INSEE-FLORES 2019

Exemples de projets de l'ESS en Châtaigneraie Limousine

Retrouvez les établissements employeurs de votre commune et de votre communauté de communes



➤ De multiples domaines d'activité couverts par l'ESS en Châtaigneraie Limousine



L'association « Vià'ut'chose » à Nexon

Alimentation et commerces de proximité | CC Pays de Nexon - Monts de Châlus

En centre-bourg de Nexon, l'association propose, dans sa boutique, de faire ses courses en circuits courts. Elle y présente ainsi des produits alimentaires et artisanaux locaux. Elle dispose également d'un salon de thé, véritable espace de convivialité.

 [boutiquevlaautchose](#)



La Société Coopérative de Production (SCOP)

« Le Jardin des Loupiots » à Saint-Priest-Ligoure

Petite enfance, enfance et jeunesse | CC Pays de Nexon - Monts de Châlus

La SCOP gère une micro-crèche qui peut accueillir simultanément une dizaine d'enfants de 10 semaines à 6 ans. Créée en 2018, elle embauche 5 professionnelles de la petite enfance.

Elle dispose d'un espace aménagé pour les tout-petits afin de favoriser leur autonomie et leur confiance en eux. Elle dispose aussi d'un espace extérieur et d'une implantation au sein du bourg permettant aux enfants de participer à la vie de la commune. Par une large amplitude horaire d'ouverture (7h - 19h30), elle permet aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

 <https://le-jardin-des-loupiots.business.site/>



La Société Coopérative de Production (SCOP)

« Laine et Compagnie » à Château-Chervix

Artisanat et savoir-faire locaux | CC Briance Sud Haute-Vienne

Cette entreprise fabrique localement une large gamme d'articles de literie (matelas, futons, couettes, oreillers, couchages d'appoints, etc.) à partir de laine de mouton locale issue d'élevages de plein air. La laine, de par ses propriétés naturelles et sa capacité à être recyclée, est une matière noble ayant un faible impact sur notre environnement. Au sein de la SCOP, l'équipe cultive et transmet des savoir-faire traditionnels pour confectionner chacun de ses produits de manière artisanale.

 www.laine-et-compagnie.fr



L'association « Respir » à Saint-Yrieix-la-Perche

Insertion et emploi | CC du Pays de Saint-Yrieix

L'association remobilise des personnes éloignées de l'emploi et favorise leur insertion sociale et professionnelle. Pour cela, elle s'appuie sur plusieurs activités support (recyclerie, bois de chauffage, entretien d'espaces extérieurs, débarras de maison) et apporte un service de proximité à la population locale.

 RecyclerieRespir




L'association « Les Amis des tuileries du Limousin » à Saint-Hilaire-les-Places

Tourisme et culture | CC Pays de Nexon - Monts de Châlus

L'association anime l'Atelier-musée de la Terre sur le site de Puycheny. Elle permet de découvrir l'histoire des tuileries au travers de visites et d'expérimenter l'argile sous toutes ses formes autour d'ateliers modelage, de démonstrations, de stages et de divers événements culturels. Le modelage de l'argile est propice à l'éveil sensoriel. Il permet aux petit-es, aux grand-es comme aux personnes en situation de handicap de développer leur créativité.

Les espaces dédiés à l'accueil du public sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Les visites sont également adaptées pour les malvoyant-es : sont proposées des visites sensorielles de la tuilerie, un carnet de visite en braille et gros caractères ainsi que des supports tactiles.

 www.ateliermuseedelaterre.com/fr



La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Le Temps de Vivre » à Aix-sur-Vienne

Culture | CC du Val de Vienne

Au cœur d'Aix-sur-Vienne, sur la place de l'Église, « Le Temps de Vivre » est un tiers-lieu café/librairie qui fourmille d'activités et de vie. On y entre pour acheter un livre, prendre un moment de pause autour d'une boisson, découvrir l'exposition d'un-e artiste local-e, participer à une animation ou s'installer dans un espace de travail partagé.

 <https://letempsdevivre.co/>



L'association « APAJH Haute-Vienne » à Aix-sur-Vienne

Handicap | CC du Val de Vienne

L'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) Haute-Vienne accueille, écoute et accompagne des personnes en situation de handicap et leur famille. L'APAJH87 dispose de plusieurs établissements et services sur le département. À Aix-sur-Vienne, elle dispose d'une maison d'accueil spécialisée pour des adultes polyhandicapés ou avec trouble du spectre de l'autisme.

 www.apajh87.fr

